

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée.

Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire.

N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : [communication-contact@caf69.caf.fr](mailto:communication-contact@caf69.caf.fr)

Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#)

Bonne lecture.

## A L'ACTU

### Pré remplissage des déclarations trimestrielles de ressources : comment ça fonctionne ?

Depuis le 1er mars, une partie des ressources des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité est pré remplie dans leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR). Ces bénéficiaires n'ont plus besoin de remplir eux-mêmes la ligne « montant net social » correspondant à leur salaire et/ou leurs allocations chômage, indemnités journalières de sécurité sociale, pensions d'invalidité ou de retraite (hors travailleurs indépendants). En revanche, ils doivent vérifier ce montant pré rempli avec leur bulletin de salaire ou relevé de prestations, compléter les autres ressources perçues (pensions alimentaires par exemple) et valider [>> Lire la suite](#)



Pour présenter cette évolution, la Caf du Rhône a organisé des webinaires pour les partenaires en janvier en février.

Vous n'avez pas pu assister à ces webinaires ?

- Retrouvez les replay Tout savoir sur le montant net social et le pré-remplissage des DTR RSA et prime d'activité sur Caf.fr [>> Lire la suite](#)

- Inscrivez-vous au temps Q/R (questions/réponses) du 18 mars prochain après avoir visionné le replay « Solidarité à la source : DTR RSA et prime d'activité pré remplies » [>> Lire la suite](#)



## PRESTATIONS FAMILIALES

### Les bons réflexes pour éviter les erreurs

La Caf calcule le montant des prestations sur la base de la situation familiale et professionnelle déclarée par les allocataires. Il est donc important de bien déclarer sa situation à la Caf et de la mettre à jour en cas de changement.

Zoom sur la vie en concubinage et la colocation : Une vie en concubinage est une situation de vie de couple pour des personnes non mariées ou non pacsées y compris si elles sont considérées célibataires d'un point de vue fiscal.

Une colocation correspond au fait de partager un logement avec une ou plusieurs personnes autres que le conjoint ou le compagnon.



### Nouveau, un webinar Caf/ France Travail en avril

Depuis janvier 2025, la loi pour le plein emploi introduit plusieurs nouveautés importantes pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Cette réforme vise à renforcer l'accompagnement vers l'emploi durable et à faciliter l'insertion professionnelle.

Les experts Caf et France Travail proposent ce webinar pour présenter aux partenaires la nouvelle réforme et ses impacts pour les droits et démarches des bénéficiaires RSA : l'accès aux droits, les démarches, l'accompagnement des bénéficiaires à la recherche d'emploi, le montant des prestations....

Pour s'inscrire [>> Lire la suite](#)



## PARTENARIATS

### Appel à projets jeunes

La Caf du Rhône et la MSA Ain Rhône lancent un appel à projets en direction des jeunes rhodaniens âgés entre 11 et 25 ans et accompagnés par une structure du département du Rhône. Les projets doivent s'inscrire dans les objectifs suivants :

- favoriser l'engagement des jeunes dans les projets, la participation à la vie locale, la responsabilisation, l'organisation collective des jeunes, et viser l'intérêt général ;

- encourager les initiatives créatrices de lien social dans les domaines de la citoyenneté et de la vie locale, du développement durable, de la culture, du sport, de la solidarité et des sciences/techniques. Pour retrouver le dossier de projet à compléter et à transmettre impérativement avant le 31 mars 2025 [>> Lire la suite](#)



### Appel à projets fonds national parentalité 2025

Le fonds national parentalité vise à améliorer le bien-être des familles et à mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes en soutenant les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et leur responsabilité parentale.

La Caf du Rhône, en lien avec le réseau parentalité du Rhône, lance un appel à projets du 10 mars au 18 avril 2025. Les porteurs de projets doivent déposer leur demande en ligne, sur la plateforme numérique [ELAN](#).

Informations complémentaires, guide pratique, cahiers des charges, attestations [>> Lire la suite](#)



## ACTION SOCIALE

### La Caf présente sa politique vacances 2025

Plus de 80 partenaires de l'intervention sociale ont participé à la journée organisée par la Caf du Rhône et dédiée à la présentation de sa politique vacances 2025.

Au programme : illustration des dispositifs d'aides au temps libre et vacances familles solidarités le matin et ateliers pratiques l'après-midi.



### Pass'Colo, une aide pour faciliter le départ en colo

Le Pass'colo, dispositif mis en place par l'État, est une aide financière destinée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 € (au 1er février). Cette aide, variant entre 200 € et 350 €, permet de couvrir une partie des frais de séjour en colonies de vacances. Les allocataires éligibles au Pass'Colo n'ont aucune démarche à effectuer : ils ont automatiquement reçu une notification dans leur espace Mon Compte du Caf.fr [>> Lire la suite](#)

De plus, les familles bénéficiaires qui n'ont pas utilisé leur droit Pass'Colo en 2024 ont également été informées de son prolongement pour l'année 2025.



Les organisateurs de séjours peuvent faire leur demande de conventionnement Pass'Colo auprès de Vacaf, pour labelliser leurs séjours, faciliter la gestion de leur offre et pratiquer le tiers payant pour les familles bénéficiaires [>> Lire la suite](#)

## PUBLICATION

Piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), en partenariat avec plusieurs institutions productrices de statistiques publiques, le rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance dresse un état des lieux de l'accueil du jeune enfant.

[>> Lire le rapport](#)



Vous recevez ce message car vous êtes partenaire de la Caf du Rhône. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel de votre Caf, veuillez vous désinscrire ici.

Conception, rédaction : service communication - Directrice de publication : V. Henri-Bougreau